

# MOYENS DE PAIEMENT 2021/2022

## Prélèvements automatiques

Prélèvement mensuel entre le 5 et le 10 de chaque mois

	<b>1<sup>er</sup> trimestre (sept-dec)</b> Prélèvement oct et nov + régularisation en déc	<b>2<sup>ème</sup> trimestre (jan-mars)</b> Prélèvement jan et fév + régularisation en mars	<b>3<sup>ème</sup> trimestre (avr-juil)</b> Prélèvement avr et mai + régularisation en juin
DP	60 €	50 €	50 €
INT 4J	170€	140 €	140€

Echéancier définitif envoyé aux familles en octobre

Les élèves boursiers ne seront pas prélevés (sauf cas exceptionnel)

Mandat à signer, valable pour l'ensemble de la scolarité de votre enfant dans l'établissement

Prélèvement libellé sous le nom « DRFIP.... »

Date fixe et non modifiable. Un rejet non régularisé entrainera l'arrêt du prélèvement automatique.

Annulation du prélèvement ou modifications de coordonnées bancaires sur demande écrite.

<u>Exemples :</u>	Montant internat sans réduction	Montant réduit car élève en stage 5 semaines
<b>Facture Internat du 1<sup>er</sup> trimestre</b>	<b>502,74 €</b>	<b>330,00 €</b>
<b>Prélèvement 5 octobre</b>	170,00 €	170,00 €
<b>Prélèvement 5 novembre</b>	170,00€	Pas de prélèvement
<b>Prélèvement 5 décembre</b>	162,74 €	160,00€

## Carte bancaire : télépaiements

Accessible depuis le portail : <http://www.ac-bordeaux.fr/teleservices>

Possibilité de paiement total ou partiel des créances.

## Virements bancaires

Possible sur le compte bancaire de l'établissement : LYCEE BIARRITZ ATLANTIQUE

**IBAN : FR76 1007 1640 0000 0010 0017 737**

**BIC : TRPUFRP1**

Faire figurer impérativement NOM PRENOM de l'élève dans le libellé ou la mention figurant sur la facture « avis aux familles ». Possibilité de paiement partiel ou total des créances

## Chèques bancaires

A l'ordre de l'Agent comptable du lycée hôtelier de Biarritz

Si vous souhaitez bénéficier d'un échelonnement des paiements, en faire la demande

## Espèces

Encaissement limité à 300€ (en application de l'article 1680 du code général des impôts)

Un reçu vous sera délivré par l'établissement

## Carte bancaire sur place

L'établissement dispose d'un terminal de paiement. Vous pouvez régler par carte bancaire au lycée.